



## Comité de Bassin

# Séance plénière du 27 mars 2025

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à dix heures, le comité de bassin Loire-Bretagne s'est réuni en présentiel dans les locaux du conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine, à Limoges, sous la présidence M. Thierry Burlot, président.

Le présent registre comprend les délibérations 2025-01 à 2025-03.

### Diffusion :

- Madame la ministre de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques (1 ex.)  
(Voie administrative : Direction de l'eau et de la biodiversité)
- Madame et Messieurs les Préfets des régions de la circonscription du bassin Loire-Bretagne (1 ex.)
- Mesdames et Messieurs les membres du comité de bassin (1 ex.)
- Mesdames et Messieurs les participants de droit (1 ex.)
- Autres agences de l'eau (1 ex.)

<b>1. Diffusion</b> .....	<b>1</b>
<b>2. Délibérations</b> .....	<b>3</b>
<b>3. Liste de présence</b> .....	<b>7</b>



## Comité de Bassin

# Séance plénière du 27 mars 2025

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

- 2025-01 Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 15 octobre 2024
- 2025-02 Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 3 décembre 2024
- 2025-03 Motion portant sur l'inadéquation des ressources de l'agence de l'eau face aux enjeux du bassin

## COMITÉ DE BASSIN

Séance plénière du 27 mars 2025

Délibération n° 2025 - 01

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 15 OCTOBRE 2024

Le comité de bassin Loire-Bretagne délibérant valablement,

- vu le Code de l'environnement, livre deuxième, titre I, chapitre III (partie législative),
- vu le Code de l'environnement, livre deuxième, titre I, chapitre III, section 3, sous-section 1 (partie réglementaire),
- vu le règlement intérieur modifié du comité de bassin adopté par délibération n° 2021-01 du 4 février 2021,

**DÉCIDE :**

#### **Article unique**

Le procès-verbal de la séance plénière du comité de bassin du 15 octobre 2024 est approuvé.

Le Président  
du comité de bassin Loire-Bretagne

SIGNÉ

Thierry BURLOT

## COMITÉ DE BASSIN

Séance plénière du 27 mars 2025

Délibération n° 2025 - 02

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 3 DÉCEMBRE 2024

Le comité de bassin Loire-Bretagne délibérant valablement,

- vu le Code de l'environnement, livre deuxième, titre I, chapitre III (partie législative),
- vu le Code de l'environnement, livre deuxième, titre I, chapitre III, section 3, sous-section 1 (partie réglementaire),
- vu le règlement intérieur modifié du comité de bassin adopté par délibération n° 2021-01 du 4 février 2021,

**DÉCIDE :**

#### **Article unique**

Le procès-verbal de la séance plénière du comité de bassin du 3 décembre 2024 est approuvé.

Le Président  
du comité de bassin Loire-Bretagne

SIGNÉ

Thierry BURLLOT

# COMITÉ DE BASSIN

Séance plénière du 27 mars 2025

Délibération n° 2025 - 03

## Motion portant sur l'inadéquation des ressources de l'agence de l'eau face aux enjeux du bassin

Le comité de bassin réaffirme son profond attachement aux principes de démocratie participative dans le cadre d'une gestion de l'eau par bassin hydrographique, dont il est le garant, alors que la Loi sur l'eau de 1964 fondatrice de cette gestion intégrée des ressources, citée en exemple au-delà de nos frontières, vient de fêter ses 60 ans.

C'est dans le cadre de cette gouvernance associant tous les acteurs de l'eau d'un même territoire de bassin qu'ont pu se tisser des compromis à même de répondre aux enjeux de l'eau et des milieux aquatiques, qualitatifs et quantitatifs, et de promouvoir une solidarité territoriale indispensable dans un contexte de dérèglement climatique. La qualité de ce dialogue entre les parties prenantes du bassin Loire-Bretagne a d'ailleurs permis de voter en 2024 un relèvement de 21 % des taux de redevances pour tous les usagers (financement du 12<sup>ème</sup> programme d'intervention). Toute tentative de s'extraire de cette gestion décentralisée et d'amputer les marges de manœuvre de la gouvernance de bassin, tant sur les recettes que sur les dépenses, ne peut mener qu'à une fragilisation du consensus entre les acteurs et du consentement à l'impôt.

Le comité de bassin rappelle que le bassin Loire-Bretagne est le plus étendu et le plus rural des 6 bassins hydrographiques hexagonaux, qu'il dispose du plus grand linéaire de cours d'eau, de la plus grande façade maritime, qu'il abrite la moitié des exploitations agricoles françaises et plus de la moitié de l'élevage. Compte tenu de son étendue et d'une faible densité de population, le bassin Loire-Bretagne dispose d'une capacité contributive (en matière de fiscalité) plus faible que les autres bassins. Il a pourtant décliné avec exemplarité les plans de relance et de résilience et a souhaité s'inscrire résolument dans la mise en œuvre ans du Plan eau, lancé par le Président de la République fin mars 2023.

Le comité de bassin souligne cependant que, malgré l'augmentation des recettes votées pour son 12<sup>ème</sup> programme d'intervention, l'agence de l'eau ne pourra engager certaines des mesures attendues dans le cadre de ce Plan eau. C'est le cas notamment des paiements pour services environnementaux. Cette insuffisance des moyens résulte en particulier de décisions ou d'arbitrages nationaux qui contribuent de facto à créer aujourd'hui de profondes inégalités territoriales :

- l'absence de l'augmentation attendue de la redevance pollution diffuse (et l'impact qu'elle devait susciter sur les redevances domestiques) ;
- la quasi-absence de retour pour le bassin de la mise à contribution du secteur de la production d'électricité, alors que le bassin Loire-Bretagne abrite le quart de la production électro-nucléaire nationale et représente près de la moitié de l'eau consommée en France à cette fin (la part du bassin, jusque-là de 20 M€ sur 40 M€, passe à 21 M€ sur 140 M€) ;
- l'impact de l'arbitrage interministériel sur le financement par les agences du plan stratégique national dans le cadre de la Politique agricole commune ; l'agence de l'eau Loire-Bretagne en est de loin la première contributrice (250 M€ attendus sur la période 2023 – 2027 sur les 835 M€ demandés aux agences de l'eau) et cet engagement particulièrement fort a eu un effet d'éviction important sur les autres aides ;
- l'impact de la réforme des redevances, dont le comité de bassin ne remet pas en cause le bien-fondé, se manifeste cependant de façon plus marquée sur le bassin Loire-Bretagne qu'ailleurs, en raison de la nature de son secteur industriel et des ressources en eau mobilisées.

Ainsi, le comité de bassin constate que si l'on ajoute la contribution annuelle de l'agence de l'eau au fonctionnement de l'OFB à l'impact des décisions nationales en matière de financement (mesures agro-environnementales et climatiques notamment), près d'un tiers de la capacité du 12<sup>ème</sup> programme à intervenir sur les priorités définies par le bassin est d'ores et déjà consommée.

En conséquence, le comité de bassin salue les discussions intervenues entre les ministères, suite aux propositions formulées en commission programme et entérinées par le Conseil d'administration de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, concernant l'utilisation des reliquats des financements initialement destinés à la mesure de conversion à l'agriculture biologique pour l'année 2025.

Le comité de bassin se félicite de l'engagement, communiqué ce jour, des ministères chargés de l'agriculture et de la transition écologique, à alléger de 7,5 M€ la contribution de l'agence aux mesures nationales ; cet effort permettra en 2025 de regagner des marges de manœuvre financières pour le financement d'actions s'inscrivant dans les ambitions prévues en matière de protection des captages.

Le comité de bassin reste cependant vigilant sur la nécessité de reconsidérer durablement, d'une part la charge financière qui pèse sur bassin Loire-Bretagne résultant des décisions nationales, d'autre part, l'allocation des moyens additionnels définis dans le cadre du Plan eau, dans un souci de meilleure répartition territoriale. Il appelle donc une nouvelle fois le gouvernement, et en premier lieu les ministres chargés de la transition écologique et de l'agriculture, à œuvrer pour permettre au bassin Loire-Bretagne de disposer de ressources financières accrues lui permettant de mieux répondre aux immenses défis de l'eau sur son territoire.

Le Président  
du comité de bassin Loire-Bretagne

SIGNÉ

Thierry BURLLOT

## COMITÉ DE BASSIN

## SÉANCE PLÉNIÈRE DU COMITÉ DE BASSIN

Réunion le jeudi 27 mars 2025

(à 10 h 00 à Conseil régional Nouvelle-Aquitaine - Salle Gérard  
Vandenbrouke)

## Membres et assistants de droit

		NOM	ÉMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
<i>En présentiel</i>	P	M. ALBERT Philippe	SIGNÉ	M. PATEY Philippe Mme GALLIEN Cécile
<i>Excusée</i>	A	Mme ALEXANDRE Delphine		
<i>Excusée</i>	A	Mme ARCANGER Jacqueline		
<i>En présentiel</i>	P	Mme AUBERGER Eliane	SIGNÉ	M. ROUSSEL Pierre
	A	M. AUZEMERY Alain		
	A	Mme BARANGER Hélène		
<i>En présentiel</i>	P	M. BARRY Philippe	SIGNÉ	M. BOCK François M. MURZI Lucien
<i>En présentiel</i>	P	M. BEAUDOIN David	SIGNÉ	
<i>Excusé</i>	A	M. BEAUSSANT Benjamin		
	A	Mme BEAUVAL Anne		
<i>Excusée</i>	A	Mme BERNARD Lydie		

		NOM	ÉMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
	A	Mme BERNARD Nathalie		
<i>Excusée</i>	A	Mme BERTRAND Julie		
<i>Excusée</i>	A	Mme BERVAS Viviane		
<i>Excusé</i>	A	M. BLONDET Jacques		
<i>Excusé</i>	A	M. BOCK François		
<i>Excusé</i>	A	M. BODENES Jean-Michel		
<i>En présentiel</i>	P	M. BOISNEAU Philippe	SIGNÉ	
	A	M. BOIVENT Joseph		
<i>Excusée</i>	A	Mme BONNEAU Marie-Thérèse		
<i>Excusé</i>	A	M. BONNEFOUS Nicolas		
<i>En présentiel</i>	P	M. BORDEAU Bruno	SIGNÉ	Mme LEGRAND Marion
<i>Excusée</i>	A	Mme BOUVET Françoise		
<i>En présentiel</i>	P	Mme BRENON Catherine	SIGNÉ	Mme FISSELIER Maëlle M. GRELICHE Eric
<i>Excusé</i>	A	M. BRIDET Jean-François		
<i>En présentiel</i>	P	Mme BROCAS Sophie	SIGNÉ	M. MASSON Rodolphe M. RIGOULET-ROZE Fabrice
<i>En présentiel</i>	P	M. BRUGERE Didier	SIGNÉ	M. PERROCHON Serge M. CHITO Christian

		NOM	ÉMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
<i>En présentiel</i>	P	M. BRULE Hervé	SIGNÉ	M. FISSE Eric Mme SIBILLOTE Myriam
<i>En présentiel</i>	P	Mme BRUNY Régine	SIGNÉ	Mme MEZIERE-FORTIN Marie M. PIERSON Jean-Paul
<i>Excusée</i>	A	Mme BUCCIO Fabienne		
<i>En présentiel</i>	P	M. BURLOT Thierry	SIGNÉ	M. LEFRANC Hugues M. MARTINS Elmano
<i>En présentiel</i>	P	Mme CAILLETEAU-CRUCY Clémentine	SIGNÉ	Mme ROBY Aude
<i>Excusée</i>	A	Mme CARRE Véronique		
<i>En présentiel</i>	P	M. CARTIER Johnny	SIGNÉ	M. DENEUVY Jean-Philippe M. DAVID Olivier
	A	M. CATHELIN Jean-Louis		
<i>Excusée</i>	A	Mme CHALOT Marion		
<i>En présentiel</i>	P	M. CHARPENTIER Arnaud	SIGNÉ	Mme BERVAS Viviane
<i>Excusé</i>	A	M. CHITO Christian		
<i>En présentiel</i>	P	M. COMBEMOREL Jean-Paul	SIGNÉ	M. MERY Yoann Mme DAVAL Catherine
<i>En présentiel</i>	P	M. COUTURIER Christian	SIGNÉ	Mme VINCENT Marylise
<i>Excusée</i>	A	Mme DARMENDRAIL Dominique		
<i>Excusée</i>	A	Mme DAVAL Catherine		

		NOM	ÉMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
Excusé	A	M. DAVID Olivier		
Excusé	A	M. DE BOISSIEU Bertrand		
En présentiel	A	Mme DE BORT Clara R. par Mme JANIN Claire	SIGNÉ	M. FAURIEL Olivier Mme NOGUERA Elise
Excusé	A	M. DE SAINT QUENTIN Amaury		
En présentiel	P	M. DEGUET Gilles	SIGNÉ	Mme RONOT Corinne
	A	Mme DELATTRE Flavie		
Excusée	A	Mme DELMOULY Véronique		
Excusé	A	M. DENEUVY Jean-Philippe		
En présentiel	P	M. DORON Jean-Paul	SIGNÉ	Mme FENEON Stéphanie Mme DARMENDRAIL Dominique
Excusé	A	M. DOUCET Claude		
En présentiel	P	Mme DUBOIS Marielle	SIGNÉ	
En présentiel	P	M. DUBOST Antoine	SIGNÉ	
Excusé	A	M. DUPUY Paul-Henry		
Excusé	A	M. EL ARRASSE Abdelmajid		
Excusé	A	M. FAURIEL Olivier		
En présentiel	P	Mme FELIX Irène	SIGNÉ	M. HERVE Pascal

		NOM	ÉMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
<i>Excusée</i>	A	Mme FENEON Stéphanie		
<i>Excusé</i>	A	M. FERRAND Emmanuel		
<i>Excusé</i>	A	M. FISSE Eric		
<i>Excusé</i>	A	Mme FISSELIER Maëlle		
<i>Excusé</i>	A	M. FOUILLET Olivier		
<i>Excusée</i>	A	Mme FOURTUNE Marion		
<i>Excusé</i>	A	M. FRECHET Daniel		
<i>Excusée</i>	A	Mme GALLIEN Cécile		
<b>En présentiel</b>	<b>P</b>	M. GANDRIEAU James	SIGNÉ	M. LE GOFF Roger M. PAVILLON Jean-Paul
	A	Mme GARAND Annabelle		
<b>En présentiel</b>	<b>P</b>	Mme GARCON Agnès	SIGNÉ	M. BODENES Jean-Michel Mme DELATTRE Flavie
<b>En présentiel</b>	<b>P</b>	M. GEAY François	SIGNÉ	M. DUPUY Paul-Henry
<i>Excusée</i>	A	Mme GERARD Barbara		
<i>Excusée</i>	A	Mme GERARD Faustine		
<i>Excusée</i>	A	Mme GERVES Valérie		
<b>En présentiel</b>	<b>P</b>	Mme GIRARDOT-MOITIE Chloé	SIGNÉ	M. SOULABAILLE Yann M. GUITTON Jean-Sébastien

		NOM	ÉMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
<i>Excusée</i>	A	Mme GODARD DEVAUJANY Isabelle		
<b>En présentiel</b>	A	Mme GOUACHE Florence R. par M. CHOUMERT Guillaume	SIGNÉ	M. QUÉNÉHERVÉ Gilles Mme BUCCIO Fabienne
<i>Excusée</i>	A	Mme GOUIN Véronique		
<i>Excusée</i>	A	Mme GOURLET Sandrine		
<i>Excusé</i>	A	M. GRELICHE Eric		
<i>Excusé</i>	A	M. GUERET Jean-Pierre		
<i>Excusé</i>	A	M. GUILLAUME Pierre		
<i>Excusé</i>	A	M. GUITTON Jean-Sébastien		
	A	M. GUYON Didier		
<b>En présentiel</b>	A	M. GUYOT Etienne R. par M. GOUPIL Sébastien	SIGNÉ	
<b>En présentiel</b>	P	Mme HAAS Betsabée	SIGNÉ	M. BRIDET Jean-François Mme ALEXANDRE Delphine
<b>En présentiel</b>	P	Mme HAMARD Marie-Josèphe	SIGNÉ	M. BLONDET Jacques
<i>Excusé</i>	A	M. HAUCHECORNE Bertrand		
<i>Excusé</i>	A	M. HENRY Philippe		
<b>En présentiel</b>	P	Mme HERILIER Marie-Jeanne	SIGNÉ	M. MOREL Gilles
<i>Excusé</i>	A	M. HERVE Pascal		

		NOM	ÉMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
	A	M. HOULLIER François		
	A	M. HUET Gilles		
<i>Excusée</i>	A	Mme HUET Solange		
	A	M. JALLET Sébastien		
<i>En présentiel</i>	A	M. JECHOUX Vincent R. par M. GOUTX David	SIGNÉ	
<i>En présentiel</i>	P	Mme JORISSEN Virginie	SIGNÉ	M. BEAUSSANT Benjamin Mme PERTHUISOT Johanne
<i>En présentiel</i>	P	Mme KERBORIOU Edwige	SIGNÉ	M. MENIER Jean-René
<i>En présentiel</i>	P	M. LABROUSSE Mathieu	SIGNÉ	
<i>Excusée</i>	A	Mme LAMOUR Marguerite		
<i>En présentiel</i>	P	M. LE CLAINCHE Jean-Claude	SIGNÉ	Mme GERARD Barbara
<i>Excusé</i>	A	M. LE COAT Robert		
	A	Mme LE FELIC Anne-Élisabeth		
<i>En présentiel</i>	P	M. LE GAL Philippe	SIGNÉ	
<i>Excusé</i>	A	M. LE GOFF Roger		
<i>En présentiel</i>	P	M. LE MAIGNAN Gilbert	SIGNÉ	Mme BOUVET Françoise
<i>Excusée</i>	A	Mme LE QUER Marie-Christine		

		NOM	ÉMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
	A	Mme LE SAINT Florence		
<b>En présentiel</b>	<b>P</b>	M. LECAMP Pascal	SIGNÉ	
<i>Excusé</i>	A	M. LECUYER Arnaud		
<i>Excusé</i>	A	M. LEDEUX Jean-Louis		
<i>Excusé</i>	A	M. LEFRANC Hugues		
	A	M. LEGENDRE Rodolphe		
<i>Excusée</i>	A	Mme LEGRAND Marion		
<i>Excusée</i>	A	Mme LOUBIERE Delphine		
<b>En présentiel</b>	<b>P</b>	M. LOUVET Thomas	SIGNÉ	Mme GOUIN Véronique Mme NICOLAS Manon
<i>Excusée</i>	A	Mme MAHE Laurence		
<i>Excusé</i>	A	M. MARTIN Lionel		
<i>Excusé</i>	A	M. MARTINS Elmano		
<b>En présentiel</b>	<b>P</b>	M. MARY Jean-François	SIGNÉ	
<i>Excusé</i>	A	M. MASSON Rodolphe		
<i>Excusé</i>	A	M. MATHIEU Sylvain		
<b>En présentiel</b>	<b>P</b>	Mme MATHYS Nicolle	SIGNÉ	

		NOM	ÉMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
<i>Excusé</i>	A	M. MENIER Jean-René		
<i>Excusé</i>	A	M. MERY Yoann		
	A	Mme METAYER Béatrice		
<i>Excusée</i>	A	Mme MEZIERE-FORTIN Marie		
<b>En présentiel</b>	P	M. MILLIERAS Christophe	SIGNÉ	M. PISKOROWSKI David M. VAURS Christophe
	A	M. MOELO Didier		
<b>En présentiel</b>	P	M. MOREAU GUY	SIGNÉ	
<i>Excusé</i>	A	M. MOREL Gilles		
	A	M. MOURIER Paul		
<i>Excusé</i>	A	M. MURZI Lucien		
<i>Excusée</i>	A	Mme NICOLAS Manon		
<b>En présentiel</b>	P	M. NOGIER Fabien	SIGNÉ	Mme GERARD Faustine M. PAINCHAUX Gilles
<i>Excusée</i>	A	Mme NOGUERA Elise		
<b>En présentiel</b>	P	M. NOYAU Philippe	SIGNÉ	Mme SCHAEPELYNCK Catherine
<b>En présentiel</b>	P	M. ORFEUVRE Jean-Jacques	SIGNÉ	
<i>Excusé</i>	A	M. PAGESSE Pierre		

		NOM	ÉMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
<i>Excusé</i>	A	M. PAINCHAUX Gilles		
<i>Excusé</i>	A	M. PATEY Philippe		
<i>Excusé</i>	A	M. PAVILLON Jean-Paul		
<i>Excusé</i>	A	M. PERROCHON Serge		
<i>Excusée</i>	A	Mme PERTHUISOT Johanne		
<i>Excusée</i>	A	Mme PEYSSELON Valérie		
<i>Excusé</i>	A	M. PIERSON Jean-Paul		
<b>En présentiel</b>	<b>P</b>	M. PIRIOU Jean-Yves	SIGNÉ	M. GUERET Jean-Pierre
<i>Excusé</i>	A	M. PISKOROWSKI David		
<i>Excusé</i>	A	M. POINSSOT Christophe		
<i>Excusé</i>	A	M. POINTEREAU Rémy		
<b>En présentiel</b>	<b>P</b>	M. POIRIER Frédy	SIGNÉ	
<b>En présentiel</b>	<b>P</b>	Mme POUPARD Marie-Claire	SIGNÉ	Mme HUET Solange M. GUILLAUME Pierre
	A	M. QUERAT Jean-François		
<i>Excusé</i>	A	M. QUÉNÉHERVÉ Gilles		
<b>En présentiel</b>	<b>A</b>	M. RIEFFEL Jean-Noël R. par Mme LE PORT Oriane	SIGNÉ	Mme BERTRAND Julie M. POINSSOT Christophe

		NOM	ÉMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
	A	M. RIGLET Jean-Luc		
	A	M. RIGOULET-ROZE Fabrice		
<i>Excusé</i>	A	M. RIOL Pierre		
<i>Excusée</i>	A	Mme ROBY Aude		
<b>En présentiel</b>	P	Mme ROCHER Isabelle	SIGNÉ	
<b>En présentiel</b>	P	M. RONDEAU Joseph	SIGNÉ	
<i>Excusée</i>	A	Mme RONOT Corinne		
<b>En présentiel</b>	P	Mme ROUFFET-PINON Andrée	SIGNÉ	
<i>Excusé</i>	A	M. ROUSSEL Pierre		
<i>Excusée</i>	A	Mme ROUSSET Nathalie		
<i>Excusée</i>	A	Mme SCHAEPELYNCK Catherine		
<i>Excusée</i>	A	Mme SELLIER-RICHEZ Sandrine		
<b>En présentiel</b>	P	M. SERVANT Luc	SIGNÉ	M. BONNEFOUS Nicolas
<i>Excusée</i>	A	Mme SIBILLOTTE Myriam		
<i>Excusé</i>	A	M. SOULABAILLE Yann		
<i>Excusé</i>	A	M. VACHELARD Jean-Luc		

		NOM	ÉMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
<i>Excusé</i>	A	M. VALETTE Charles		
	A	M. VALLEE Mickaël		
	A	M. VAN DE MAELE Philippe		
	A	M. VAURS Christophe		
<b>En présentiel</b>	<b>P</b>	M. VIAL Christophe	SIGNÉ	M. EL ARRASSE Abdelmajid
<i>Excusé</i>	A	M. VILLAGEOIS Jean-Rémy		
<i>Excusée</i>	A	Mme VINCENT Marylise		

MEMBRES PRESENTS + REPRESENTES + POUVOIRS	
TOTAL	120

Quorum 89

Présents (*hors représentations et pouvoirs*) : 52

Représentés : 5

Pouvoirs donnés : 63

Absents : 125

		ASSISTANTS DE DROIT	EMARGEMENT
	A	M. DINGREMONT Benoît	
<i>En présentiel</i>	P	M. LAMOTTE Damien	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	M. OBLED Loïc	SIGNÉ

**COMITÉ DE BASSIN**  
**SÉANCE PLÉNIÈRE DU COMITÉ DE BASSIN**

**Réunion le jeudi 27 mars 2025**

**(à 10 h 00 à Conseil régional Nouvelle-Aquitaine - Salle Gérard  
Vandenbrouke)**

**Participent également**

		<b>NOM</b>	<b>EMARGEMENT</b>
<i>En présentiel</i>	<b>P</b>	Accompagnant M. le Préfet DDT M. NUQ (directeur)	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	<b>P</b>	Accompagnant M. le Préfet DDT M. MORAS (directeur adjoint)	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	<b>P</b>	Accompagnant M. le Préfet OFB M. GUAITRE (responsable par intérim)	
<i>En présentiel</i>	<b>P</b>	Accompagnant M. le Préfet DDT M. HULOT (chef service Environnement Eau Forêt)	
<i>En présentiel</i>	<b>P</b>	Accompagnant M. le Préfet ARS M. MORANGE (ingénieur d'études sanitaires)	
<i>En présentiel</i>	<b>P</b>	M. AVRIL Damien Accompagne Mme HAAS	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	<b>P</b>	M. BELLAVOINE Guillaume Journaliste au « Populaire du Centre »	
<i>En présentiel</i>	<b>P</b>	M. BERTEAUD Pascal	
<i>En présentiel</i>	<b>P</b>	M. BESSE Jean-Philippe Chargé de mission Eau et Industrie	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	<b>P</b>	M. BLAISE Daniel	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	<b>P</b>	Mme DARDILHAC Annie EPCI Vice-Présidente en charge de la gestion politique de l'eau, du développement durable et de l'économie	SIGNÉ

		NOM	EMARGEMENT
En présentiel	P	Mme DAUMAS Florence	SIGNÉ
En présentiel	P	Mme GALKO Elodie	SIGNÉ
En présentiel	P	M. JANICOT Philippe	SIGNÉ
En présentiel	P	M. JEGOU Jean-Luc Accompagne M. MARY	SIGNÉ
En présentiel	P	Mme LASKAR Marie	SIGNÉ
En présentiel	P	Mme LOUBERE Dominique Accompagne Mme KERBORIOU	SIGNÉ
En présentiel	P	M. LOUCHARD Julien	SIGNÉ
En présentiel	P	Mme MEAR-BRENAUT Chrystel Chargée de mission bassin Loire-Bretagne et transition énergétique	SIGNÉ
En présentiel	P	Mme PASSOUNAUD-LOPES Muriel Cheffe service EAU	SIGNÉ
En présentiel	P	M. PESNEAU François Préfet de la Haute Vienne	SIGNÉ
En présentiel	P	M. RAYNAUD Gille EPCI CC Haut Limousin en Marche	
En présentiel	P	Mme SALVETTI Maria	
En présentiel	P	M. TARDIEU Eric	SIGNÉ
En présentiel	P	Mme TINLOT Ludivine Chargée de mission Milieux Aquatiques du service EAU de la direction de l'environnement du site de Limoges	SIGNÉ
En présentiel	P	Mme THOMANN Sylvie Public	SIGNÉ
En présentiel	P	M. WALCH Laurent DRAAF CVL	SIGNÉ

		NOM	EMARGEMENT
<i>En présentiel</i>	P	Mme ZALAS Christelle EPCI Directrice générale des services	SIGNÉ

**Agence**

		NOM	EMARGEMENT
<i>En présentiel</i>	P	M. BOUJU Etienne	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	Mme BLANQUART Stéphanie	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	Mme CLEMENT Sandrine	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	Mme DARDAINE Amandine	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	Mme DEMESY Céline	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	Mme DORET Bernadette	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	Mme DUMAND Séverine	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	M. GILLE Charles	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	M. GILLIARD Hervé	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	Mme HOAREAU Mathilde	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	M. KARPUTA Jean-Michel	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	Mme LAUB Anaïs	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	Mme LOIZEAU Nathalie	SIGNÉ

		NOM	EMARGEMENT
<i>En présentiel</i>	P	M. MORARD Valéry	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	M. MORVAN Jean-Pierre	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	Mme PEZET Emilie	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	Mme PRIOL Morgan	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	M. RAYNARD Olivier	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	Mme ROBILIARD Marion	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	M. ROUSSET Denis	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	M. SAPPEY Alain	SIGNÉ